

Le travail de nuit : connaître, organiser, valoriser

Contexte

En 2010, dix ans après la réforme législative sur le travail de nuit, les pouvoirs publics ont commandé au C.E.S.E., un rapport sur les évolutions intervenues au cours de la décennie.

Ce rapport a permis des constats nouveaux, des disparités importantes de conditions de travail qui ne tiennent pas aux seules caractéristiques spécifiques des différents secteurs d'activité par exemple, et il a confirmé les effets induits par ce poste de travail sur la santé, la vie professionnelle, sociale et familiale des salariés. Les auteurs de ce rapport ont rédigé des préconisations afin que le travail de nuit ne devienne pas dans un futur proche un véritable problème de santé publique.

En plus de ces constats nationaux, qui valent pour les établissements sanitaires et médicosociaux, les encadrants de ces secteurs doivent traiter de problèmes plus spécifiques : difficulté de recrutement sur les postes de nuit pour certains d'entre eux, cloisonnement entre les "équipes" de nuit et de jour, climat social dégradé quelquefois et difficulté d'implication des professionnels dans la dynamique institutionnelle et/ou la vie du service ...

Le programme de formation vise en toute finalité à permettre aux encadrants de mieux appréhender le travail de nuit dans toutes ses dimensions, d'envisager aménagements / réorganisation éventuels pour améliorer confort et sécurité tant des usagers que des professionnels, et de valoriser ces postes de travail ainsi que ceux qui les occupent.

Public concerné	Programme
Cadres, médecins de santé au travail, membres du C.H.S.C.T.	
Objectifs globaux	
"Connaître spécificités, obligations réglementaires et préconisations qui encadrent le travail de nuit."	<ul style="list-style-type: none"> ■ La spécificité du travail de nuit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le contexte national, les risques liés au travail de nuit sur la santé, la vie sociale et familiale.
"Organiser et animer le travail et les équipes de nuit en cohérence et continuité avec celles de jour."	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le cadre réglementaire du travail de nuit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Cadre législatif et réglementaire, préconisations.
"Savoir valoriser le travail, préserver la santé des salariés de nuit et les intégrer dans la dynamique institutionnelle."	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'organisation du travail de nuit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rôle et responsabilités des encadrants : ✓ Organisation du travail de nuit, ergonomie du poste. ✓ Circuit des informations, coordination jour / nuit.
Méthodes pédagogiques	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Apports didactiques, échanges. ○ Lecture commentée d'extraits de supports officiels. ○ Analyse des pratiques d'organisation et de management du travail et des équipes de nuit. ○ Mutualisation des expériences réussies. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le management des salariés et des équipes de nuit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion des carrières, dispositif d'intégration des nouveaux professionnels. ○ Animation de l'équipe, management individualisé du salarié. ■ La valorisation du travail de nuit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Besoins à satisfaire, soutien des salariés en difficulté. ○ L'activité de médiation avec les interlocuteurs internes et externes au service. ○ Les modalités d'implication des salariés de nuit dans la dynamique institutionnelle